



Modalité pédagogique

PRÉSENTIEL

Référence —

HOB0

PRÉREQUIS

Aucun.

PUBLIC

Tout salarié.

ORGANISATION

De 4 à 10 stagiaires.

INTERVENANTS

Formateurs certifiés, spécialisés dans la prévention du risque électrique.

ÉVALUATION

Évaluation formative par le formateur tout au long de la formation. Remise d'un avis d'habilitation pour l'employeur sous réserve de réussite aux évaluations. Délivrance d'une attestation de fin de formation et d'un certificat de réalisation. Évaluation à chaud et à froid. Recyclage recommandé tous les 3 ans.



Objectif

Exécuter en sécurité des opérations simples d'ordre non électriques dans un environnement électrique selon la norme NF C 18-510.

— EN RÉSUMÉ

La formation «Habilitation électrique HOB0» a pour but d'apporter les compétences en sécurité nécessaires au personnel d'entreprise devant réaliser des travaux non électriques dans un environnement électrique potentiellement dangereux.

À l'issue de cette formation les stagiaires seront en mesure d'intégrer les principes de prévention du risque électrique dans leur travail et d'adopter la conduite à tenir adaptée en cas d'accident lié à l'électricité.

— COMPÉTENCES VISÉES

- Prendre conscience des risques électriques liés au travail.
- Identifier et adopter la bonne conduite pour maîtriser ces risques.
- Réagir face à un accident.

— PÉDAGOGIE > 40% pratique, 60% théorique

- Recueil des attentes pré-formation.
- Pédagogie active et participative : expérimentations pratiques.

Le programme

1 Prendre conscience des risques électriques liés au travail

- La tension et le courant.
- Les risques liés à l'électricité et les accidents de travail associés.
- Les effets de l'électrisation sur le corps humain.
- Le classement des installations.
- Les travaux non électriques en basse tension.
- Les travaux non électriques en haute tension.

2 Identifier et adopter la bonne conduite pour maîtriser ces risques

- Les distances de sécurité.
- L'autorisation de travaux.
- La lecture de la signalisation.
- Les principes et exemples de verrouillage.
- Les manœuvres de consignation.
- Les rôles des différents intervenants.
- L'utilisation du matériel de sécurité électrique.
- L'utilisation des outils électriques portatifs à main.
- La manipulation de l'outillage non spécifique aux électriciens.

3 Réagir face à un accident

- La conduite à tenir en cas d'incident sur les équipements électriques.
- La conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique.
- Réagir en cas d'incendie sur les ouvrages électriques.